

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Bourgogne-Franche-Comté
Maison de l'Environnement
4 chemin du Fort de Bregille
25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    

SYNDICAT DE GESTION DES BATIMENTS INTERCOMMUNAUX DE SANCEY & RAHON

12 rue du 7 Septembre 1944
25430 Sancey
03 81 86 32 60
sgbi@sancey.org

FONDATION



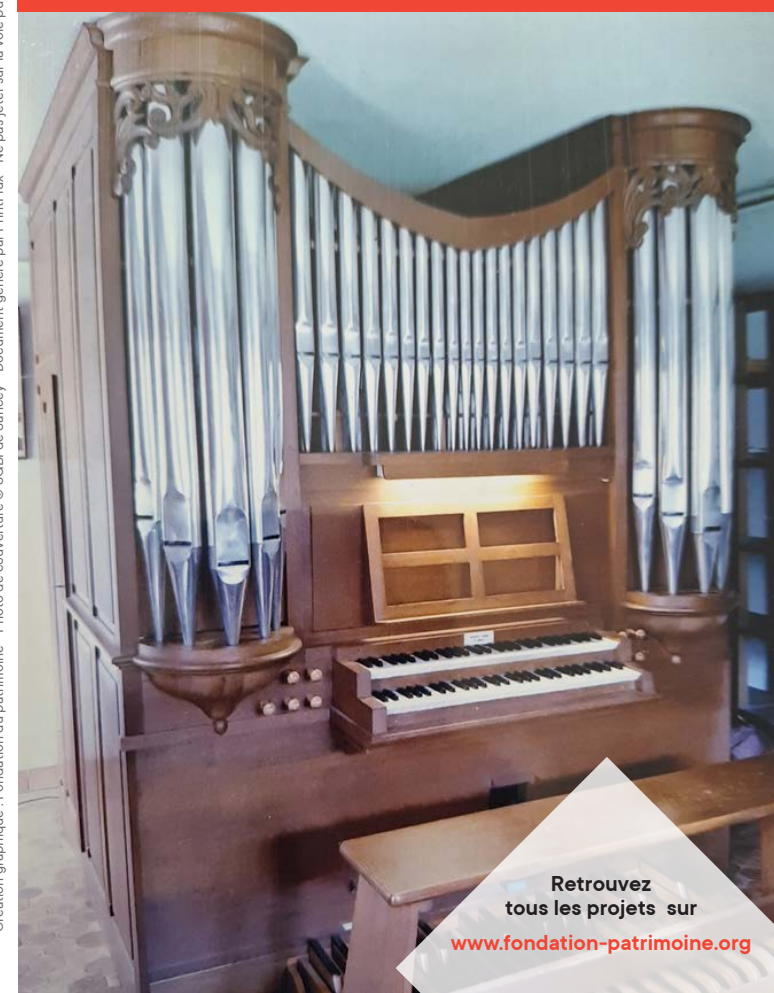
► Je donne !

Pour la
restauration de

l'orgue de chœur de l'église de Sancey

Doubs

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © SGBI de Sancey - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à l'acquisition et à la restauration de cet orgue

◆◆ LE PROJET

Dans le cadre du réaménagement du chœur de l'église de Sancey, le SGBI, en partenariat avec la paroisse, les Arts Sacrés et la DRAC, a souhaité remplacer le petit orgue positif par un véritable orgue de chœur. Disposant de 9 jeux, 2 claviers et un pédalier, cet orgue de conception traditionnelle sera installé dans l'abside après avoir été entièrement rénové : tirage de jeux, sommier, clavier, pédalier et tuyauterie seront démontés nettoyés et réparés avec changement des pièces endommagées dans les règles de l'art. Le buffet sera peint dans la teinte des boiseries de l'église. L'harmonie et les accords seront enfin repris sur site après installation.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Construite et reconstruite plusieurs fois depuis le Haut Moyen-Age, l'église de Sancey, placée sous le patronage de St Martin est protégée au titre des monuments historiques depuis 1926. L'édifice, pour ses parties les plus anciennes, remonte au XV^e siècle. C'est en 1782, dans cette église dans la chapelle de la Vierge, que Sainte Jeanne-Antide « supplia la Reine du Ciel de lui tenir lieu de mère toujours ».

◆◆ LA MOBILISATION

L'instrument-roi accompagnera en premier lieu le chœur de chant lors des liturgies. « *l'orgue (...) est admirablement adapté aux chants et aux rites sacrés, il confère aux cérémonies de l'Église une splendeur étonnante et une magnificence toute spéciale, il émeut les fidèles par l'ampleur et la douceur du son, il comble leurs âmes de joie quasi céleste et les élève puissamment vers Dieu et vers le ciel.* » Pie XII. Il permettra l'organisation de concerts de musique sacrée intégrés à la saison culturelle. En partenariat avec l'école de musique des cours d'orgue pourront être proposés. L'orgue sera une pièce maîtresse de l'église, que touristes et curieux pourront admirer, dans le cadre de visites guidées lors de la saison touristique, et à tout moment avec un accompagnement numérique consultable sur smartphone. Ainsi liturgie, tourisme, culture, activité pédagogique et préservation, mise en valeur et enrichissement du patrimoine donnent à cette opération toute sa dimension.

Montant des travaux	52 600 € TTC
Objectif de collecte	40 000 €
Début des travaux	Printemps 2025

Credit photos © SGBI de Sancey



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'orgue de chœur de l'église de Sancey

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/101885

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Bourgogne-Franche-Comté, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'orgue de chœur de l'église de Sancey

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐